



N°17 – 8 juin 2017

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE (page 2)

- **Croissance** : stade moyen = 50 % de couverture
- **Ravageurs** : surveiller l'apparition des pégomyies
Présence éparses de chenilles de noctuelles et de teignes

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 5 au 7 juin sur 29 parcelles agriculteur de betteraves.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



BETTERAVE

CROISSANCE DE LA CULTURE

- En moyenne, les betteraves couvrent le sol à plus de 50 %.

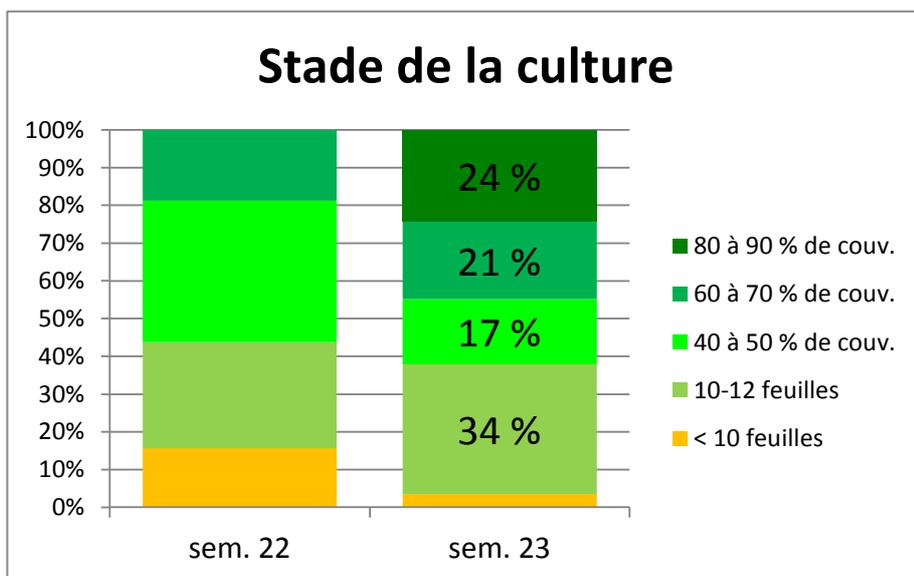
Les conditions climatiques permettent une croissance très rapide des betteraves. Globalement, le taux de couverture actuel laisse entrevoir une avance de plus d'une semaine par rapport à la moyenne 5 ans.

Dans le réseau, les stades varient de 9 feuilles à 90 % de couverture du sol selon le type de sol et la précocité de semis :

- 37 % des parcelles se situent entre 9 et 12 feuilles ;
- 17 % atteignent la mi-couverture ;
- 21 % signalent des taux de couverture de 60 à 70 % ;
- 24 % des sites restants approchent la couverture intégrale.



Quelques traces de bactérioses *Pseudomonas* peuvent apparaître autour de blessures liées à la grêle. Ces taches noirâtres ne sont pas préjudiciables pour la culture.



Pseudomonas



50% de couverture

RAVAGEURS

GIBIER

- Des lièvres occasionnent toujours des réductions du bouquet foliaire et un retard de croissance sur la parcelle de Perthes (08).
- Des dégâts liés à la présence de sangliers sont signalés sur le site de Sommesous (51)

PUCERONS

- Le nombre de pucerons verts et noirs piégés par la tour à succion de Lavannes (51) est en augmentation significative cette semaine.
- Dans le réseau, 17 % des parcelles mentionnent la présence de pucerons noirs au stade ailé ou aptère.
- Les infestations sont toujours très faibles variant de 2 à 10 % maximum de plantes concernées.
- **Auxiliaires** : des **coccinelles** sont continuellement observées en culture. Les premiers œufs de **chrysopes** sont signalés sur la parcelle de Torcy le Grand (10), leurs larves voraces se nourrissent de jeunes pucerons.



Analyse de risque : le puceron vert peut transmettre le virus de la jaunisse, ensuite les pucerons noirs provoquent sa transmission de plante en plante. Pour les parcelles protégées avec un traitement de semence adapté, le risque de développement est maîtrisé durant les 3 mois suivant le semis.

PEGOMYIES

- Leur évolution est notable puisque cette semaine, 20 % des parcelles du réseau signalent la présence de ces larves mineuses.
- Les taux d'infestations restent majoritairement sous le seuil de nuisibilité printanier de 10 % de plantes porteuses de larves, hormis pour la parcelle de Saint Mémmie qui atteint 12 %.



Analyse de risque : le retour d'humidité et la douceur sont des conditions propices à l'éclosion des nombreux œufs recensés depuis plusieurs semaines. Ce parasite est à surveiller.

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

- Des morsures de noctuelles sont signalées dans 10 % des sites.
- Pour la majorité des cas, le taux d'infestation reste sous le seuil de nuisibilité de 50 % de plantes présentant des dégâts.
- On remarque tout de même, une évolution importante pour le site de Thibie (51) avec 65 % des betteraves touchées (20 % la semaine passée).



Analyse de risque : le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 50 % des plantes présentent des symptômes. Attention à ne pas confondre leurs morsures avec des perforations engendrées par les impacts de grêle.

TEIGNES

Comme la semaine dernière, 2 parcelles mentionnent la présence de chenilles :

- Le site de Mailly le Camp (10) recense 5 % de plantes porteuses de dégâts frais ;
- La parcelle de Charny le Bâchet (10) subit une évolution importante passant de 2 à 18 % de plantes présentant des larves qui minent la base des pétioles.



Analyse de risque : le seuil de nuisibilité est de 10 % de plantes touchées. La baisse des températures et l'humidité ne sont pas favorables au développement des chenilles. De surcroît, l'émergence rapide de nouvelles feuilles limite leur impact. A surveiller, si des conditions chaudes et sèches apparaissent.



Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne - CETA Cr Marne Sud - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne - Coligny) - EURL Verzeaux - TEREOS - FREDONCA - COMPAS - COMPAGRI - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Champagne-Ardenne
Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.